

EDITORIAL

L'ATCR-AIG, un contre-pouvoir

Depuis plusieurs années, les communes riveraines de Genève aéroport, regroupées au sein de l'association transfrontalière ATCR-AIG, mènent avec leur bruyant voisin un dialogue parfois difficile, mais néanmoins constructif. Il s'agit en effet de trouver un juste équilibre entre les exigences d'une exploitation commerciale optimale de l'aéroport, les nuisances légales admissibles et les gênes maximales supportables pour nos habitants. Nous nous attachons ainsi à relever et à documenter les atteintes à la santé et à l'environnement comme des critères à prendre en compte dans la pesée d'intérêts entre développement régional et qualité de vie des populations riveraines.

L'ATCR-AIG entretient des relations régulières avec des associations partageant des buts similaires (AFRAG, ARAG), avec Skyguide en charge du contrôle du trafic aérien dans le respect des normes internationales et des objectifs fixés par la Confédération, avec l'Office fédéral de l'aviation civile et, bien entendu, avec la direction de

l'aéroport. Néanmoins, malgré nos efforts, nous n'avons pas encore pu établir un contact constructif avec l'Etat de Genève, autorité de tutelle de l'aéroport.

Dans le cadre de notre mission nous sommes appelés à demander le concours de spécialistes, suisses et français, bénévoles ou professionnels. La participation financière des communes membres sert non seulement à assumer les charges de gestion, d'investigation et de recours dictées par l'action de l'association, mais nous permet également de bénéficier d'un réseau indépendant de microphones impliquant la gestion des réclamations des populations survolées et l'analyse des trajectoires.

L'association ne conteste pas l'existence même de l'aéroport, mais agit de manière à ce qu'il puisse accomplir sa mission en minimisant les nuisances sur l'environnement et en réduisant la perturbation du sommeil des riverains. Il ne s'agit pas d'avoir une relation complaisante ou antagoniste mais une relation saine qui ne peut naître que de l'existence d'un juste contre-pouvoir. En concertation avec Genève aéroport, l'ATCR-AIG vise à préserver une qualité de vie du point de vue de la santé et de l'environnement autour de cet équipement indispensable pour l'essor de notre région.

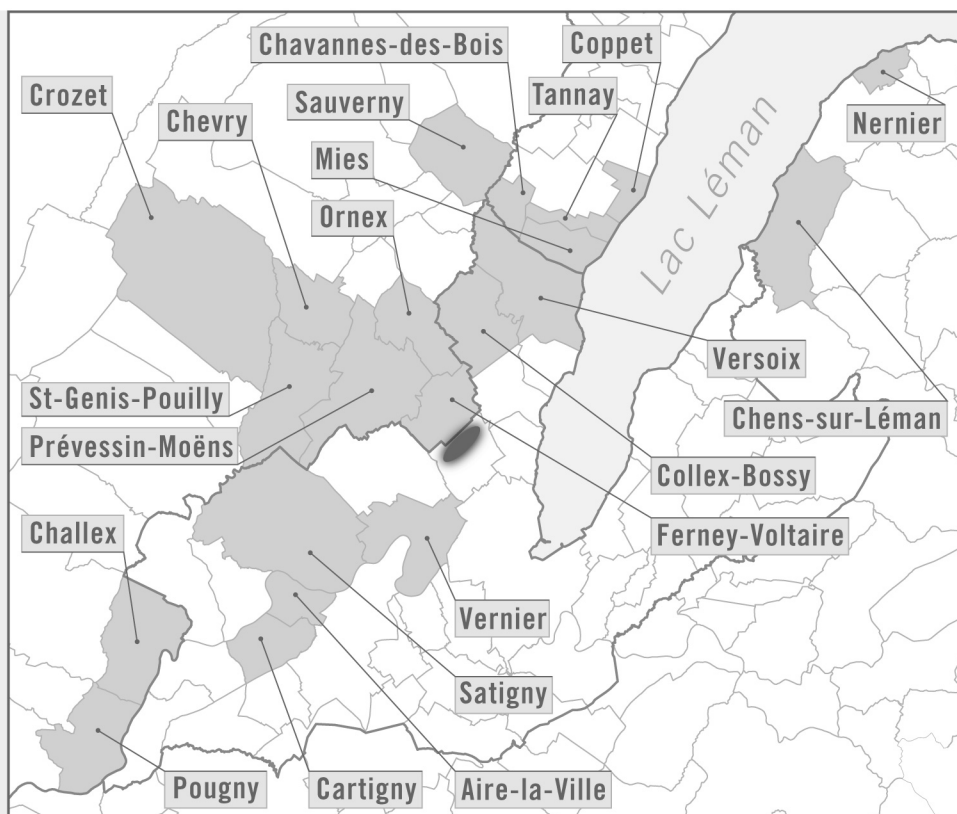
Le Comité directeur

Président : M. Yvan ROCHAT, C.A. de Vernier; Vice-Président : M. François MEYLAN, Maire de Ferney-Voltaire; Mme Elisabeth FATTON, Maire de Collex-Bossy; Mme Françoise LE SOURD, Maire-Adjointe de Prévessin-Moëns; M. Philippe POGET, C.A. de Satigny; M. Patrick SIMON, Municipal de Tannay.

Les communes membres

Aire-la-Ville, Cartigny, Challex, Chavannes-des-Bois, Chens-sur-Léman, Chevry, Collex-Bossy, Coppet, Crozet, Ferney-Voltaire, Mies, Nernier, Ornex, Pougny, Prévessin-Moëns, St-Genis-Pouilly, Satigny, Sauverny, Tannay, Vernier, Versoix.

informations au 6.12.2011



L'ATCR-AIG : une association au service des habitants

L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport International de Genève regroupe près de 20 communes genevoises, vaudoises et françaises soucieuses de concilier le développement des activités aéroportuaires avec la protection de la population et de l'environnement.

Réunir les forces

L'ATCR-AIG a été fondée le 13 mai 2002 dans un contexte où les incidences des activités de l'aéroport sur le territoire des communes riveraines devaient faire l'objet de plusieurs décisions qui allaient durablement marquer le développement futur des collectivités: renouvellement de la concession de l'aéroport et de son règlement pour 50 ans et entrée en vigueur de l'annexe 5 de l'OPB (Ordonnance fédérale sur la Protection contre le Bruit) définissant les valeurs de bruit admissibles, liées aux avions.

Un interlocuteur de poids

Représentant une population de plus de 90'000 habitants de l'espace franco-valdo-genevois, l'ATCR-AIG constitue un interlocuteur permettant aux communes de faire entendre leur voix de manière concertée. Elle représente ainsi un interlocuteur de poids, d'une part face à la direction de l'aéroport, mais également vis-à-vis des autorités politiques cantonale et fédérale.

Réunissant uniquement des collectivités publiques, l'ATCR-AIG se distingue d'autres associations militantes de riverains qui défendent essentiellement des intérêts privés. C'est dans le cadre des politiques publiques que les élus qui composent le comité directeur inscrivent les actions de l'association.

Une association à votre service

Le site internet de l'ATCR-AIG (www.atcr-aig.com) vous informe sur les activités de l'association et fournit des liens sur les questions relatives aux nuisances de l'aéroport, aux textes légaux, aux autres associations, etc. Il vous permet aussi de faire part de vos remarques et observations qui, le cas échéant, pourront être relayées par le comité directeur auprès de la direction de l'aéroport. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos observations et suggestions !

ACTUALITÉ

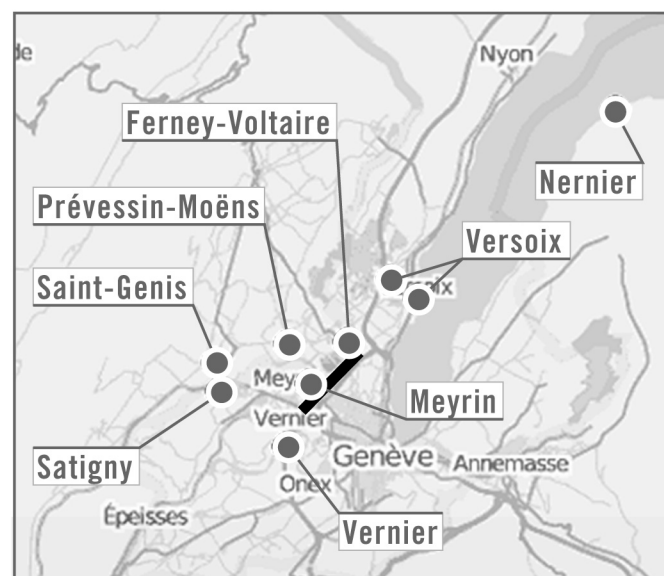
Le réseau de micros de l'ATCR-AIG

L'ATCR-AIG a mis en place un réseau de microphones, indépendant de celui de l'AIG. Ceux-ci sont reliés à une station en Allemagne gérée par l'EANS (European Aircraft Noise Services). Le réseau EANS regroupe plusieurs organisations européennes ayant pour objectif de faire la transparence sur le bruit des avions.

Sur le site internet de l'ATCR-AIG, vous pouvez accéder, presque en temps réel, aux informations enregistrées par les micros: mesure du bruit au niveau des 9 stations; moyennes de bruit par tranches horaires; évolution de la charge sonore; etc.

M. Mike Gerard, pour le compte de l'ARAG (Association des Riverains de l'Aéroport de Genève) a développé un système permettant de lier les atterrissages/décollages et le transpondeur de l'avion, son identifiant absolu; l'avion responsable d'un pic de bruit au niveau d'un micro est clairement reconnu (vol, compagnie, etc.) et sa trajectoire peut même être visualisée, par exemple sur GoogleEarth.

Afin de permettre une consultation facile des informations stockées par EANS, une marche à suivre est à la disposition de tous sur le site de l'ATCR-AIG.



Les 9 stations de mesure de l'ATCR-AIG sont: Nernier, Versoix (2 stations), Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns, Meyrin, Saint-Genis, Satigny et Vernier.